

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE
T/PET.5/783/Add.1
21 novembre 1955
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DU CONGRES DES FEMMES CANADIENNES, SECTION DE WINDSOR,
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Le Congrès des femmes canadiennes
1870, Cadillac Street, Windsor
(Ontario)

Le 10 novembre 1955

SECTION DE WINDSOR

Monsieur le Secrétaire général,
Assemblée générale des Nations Unies,
Lake Success (New-York).

Monsieur le Secrétaire général,

Au nom de la Section de Windsor du Congrès des femmes canadiennes, nous
vous demandons instamment d'ouvrir une enquête afin de saisir l'opinion mondiale
des crimes dont les femmes du Cameroun accusent leur gouvernement.

Le 13 août dernier, l'Union démocratique des femmes camerounaises a été
dissoute. Au cours de l'été, le village de Ngambo a été détruit et sa population
massacrée. A Douglas, à Nkongsamba, à Babimbi ..., des femmes ont été tirées
de leurs lits et rouées de coups au point de perdre connaissance ...

Dans une lettre que ces femmes ont écrite le 27 août, il est déclaré que
"l'ONU a pris les dispositions nécessaires pour faire une enquête ... afin de
rechercher les sources et les causes des troubles civils qui ont eu lieu en
mai dernier", mais qu'"une atmosphère de terreur a été créée afin d'empêcher
les patriotes d'entrer en communication avec les membres de la Mission".

Nous vous prions d'accorder votre appui à ces femmes pour qu'elles sachent que la Charte des Nations Unies n'a pas qu'une valeur théorique.

Veillez agréer, etc.

La Présidente :

(signé) : JEAN DEARING

La Secrétaire chargée de la
correspondance :

(signé) : NORA K. RODD
